

Musique

Un millénaire de globalisation

●●● **Vincent Arlettaz**, Fully

Rédacteur en chef de la « Revue musicale de Suisse romande », chanteur (baryton-basse)¹

A la Renaissance, les compositeurs franco-flamands accaparent pratiquement tous les postes importants en Europe. Leur musique, essentiellement sacrée, se diffuse facilement grâce à l'emploi du latin, langue unique du culte ; les institutions religieuses, véritables multinationales avant l'heure, sont par ailleurs un canal idéal pour asseoir cette domination sans partage.

Un peu plus tard, à l'époque baroque, l'opéra, inventé en Italie, tiendra le haut du pavé ; seule la France de Louis XIV et de Lully sera de taille à lui imposer sa langue. Partout ailleurs, en Allemagne, en Angleterre, en Bohême, il n'est d'opéra qu'en italien, et de surcroît dans le style musical italien. Plus tard encore, Mozart et Haydn diffusent sur tout le continent le style viennois, élégant et raffiné, partout adulé et imité. La musique est alors considérée comme une langue universelle, d'autant plus indépendante des nationalités qu'elle peut très souvent se passer totalement de rapport au texte - les genres instrumentaux, comme la symphonie ou le quatuor, sont alors en plein âge d'or.

Ce n'est que sous l'influence des philosophes romantiques que la donne va véritablement changer ; les nations émer-

gentes vont alors se doter de leur propre musique : école russe, tchèque, scandinave, espagnole, hongroise... Cette période, la seule véritable période de diversité (en simplifiant quelque peu), s'étend sur un siècle, grosso modo du *Risorgimento* italien à la chute du III^e Reich.

Après 1945, la tendance globalisante reprendra le dessus, imposant peu à peu à la création contemporaine l'esthétique atonale issue d'Arnold Schoenberg et d'Alban Berg, en dehors de laquelle on crut un temps qu'il n'y aurait point de salut.

Nous en sommes encore là actuellement : qu'ils soient japonais, portugais, américains ou grecs, les compositeurs actuels pratiquent peu ou prou des idiomes similaires. Cette création contemporaine ne touchant de surcroît qu'un public extrêmement restreint, l'essentiel du répertoire classique est constitué d'œuvres de compositeurs décédés depuis longtemps ; la globalisation actuelle n'a guère de prise sur cette littérature, déjà filtrée à maintes reprises, et pour ainsi dire immuable.

Il reste en revanche aux grands labels discographiques la possibilité d'agir au niveau des interprètes : le star system, qu'ils ont cherché à imposer, abouti à de réelles absurdités, comme ces pochettes de disques où le nom de Karajan s'étale en caractères immenses, alors qu'on lit à peine celui de Beethoven juste au-des-

Au risque de choquer, je n'hésiterai pas à affirmer que la globalisation, en musique, est un phénomène très ancien, qu'elle constitue même la norme plus que l'exception. Il ne s'agit pas seulement d'une question de capitalisme et de gros profits, mais d'un problème culturel de plus grande ampleur, encore plus difficile à maîtriser. Il en est ainsi dès le chant grégorien qui, issu d'une réforme décidée en haut lieu, fut imposé partout au détriment des répertoires locaux.

1 • Cet article est offert par la revue *Culture Enjeu*, n° 27, Lausanne, septembre 2010, dans le cadre d'un échange avec *choisir*.

sous ! Mais si les œuvres restent, on finit toujours par oublier les interprètes. Seuls les érudits écoutent encore les enregistrements d'un Arturo Toscanini, d'un Léopold Stokowski ou d'un Fritz Kreisler, qui furent pourtant les Venguerov et les Abbado de leur temps.

L'influence du marché

La musique classique semble donc être une sorte de bulle relativement protégée dans ce contexte. La faiblesse de ses parts de marché et l'importance des fonds publics qui y sont engagés ont également pour effet que la pression économique n'y a pas les mêmes résultats dramatiques qu'ailleurs. La situation du jazz est sans doute dans une certaine

mesure comparable, avec sa part de marché également limitée et son public de connaisseurs.

Ce sont donc les autres musiques qui sont véritablement l'enjeu de la globalisation actuelle ; en particulier la chanson d'auteur, très menacée par la variété commerciale. C'est dans ce domaine sans doute que la comparaison est la plus tentante avec le cinéma - où les productions hollywoodiennes tendent à écraser tout le reste - ou avec les *best-sellers* dans le domaine littéraire. Mais ici aussi, force est de reconnaître que l'effet de la globalisation est mitigé : ainsi, le marché discographique aurait vu ses revenus chuter de 50 % au cours des années 2000, une évolution à laquelle les *majors* (c'est-à-dire les labels Universal, Warner, Sony/BMG et EMI, représentant environ 75 % du marché) n'ont pas échappé.

Les raisons exactes de ce recul ne sont pas faciles à cerner. Si les professionnels de l'industrie du disque montrent du doigt les copies pirates et les téléchargements illégaux sur Internet, d'autres études montrent au contraire qu'à chaque innovation technologique majeure, les moyens de commercialiser la musique ont connu un développement énorme. Ce fut le cas avec l'arrivée de la radio dans les années '20, puis de la cassette dans les années '70, enfin du CD dans les années '90. Dans cette perspective, l'industrie discographique serait actuellement punie pour son manque d'anticipation et de créativité face à un marché en profonde mutation.²

2 • De nombreux musiciens ont déjà esquissé ce qui semble être la voie de l'avenir : des formules d'abonnement, donnant accès à de très vastes catalogues de musique en ligne ; une telle offre, infiniment moins fastidieuse que le paiement à l'unité, serait susceptible d'intéresser des millions d'utilisateurs et générerait des ventes qui se chiffrent rapidement en milliards.



Quoi qu'il en soit, cette crise du disque, bien évidemment, ne frappe pas que les *majors*. Les petits labels indépendants sont également touchés - les moyens d'existence de nombreux artistes en sont même durement affectés. Cependant, envisagé de manière globale, l'affaiblissement des ténors du marché est peut-être quand même un répit accordé aux créations plus originales, qui peuvent au moins continuer d'exister, qui ont même une chance de trouver des niches si elles font preuve de créativité et d'innovation.

La musique ethnique

Une de ces niches les plus intéressantes est sans doute celle de la musique ethnique. A l'offre musicale occidentale sont venues s'ajouter récemment toutes les musiques du monde, encore inconnues il y a peu de temps. Ces dernières constituent aujourd'hui un domaine très actif, suscitant concerts, festivals, publications, etc. Mais à l'instant même où les Papous de Nouvelle-Guinée, les bergers de l'Atlas ou les bardes cambodgiens viennent ainsi à notre rencontre, leurs traditions sont mises en danger par l'occidentalisation accélérée de leur mode de vie. L'Afrique noire et le monde de l'Islam semblent relativement protégés par la vigueur de leurs traditions (pour combien de temps ?) mais la question est d'ores et déjà dramatique en Extrême-Orient : en 2010, dans un concours international de piano ou d'art lyrique, il y a de fortes chances pour que les concurrents les plus nombreux - et souvent les plus talentueux - soient chinois, coréens ou japonais.

On ne voit pas très bien ce que notre planète aurait à gagner à ce que le nombre de ténors mozartiens soit doublé par l'arrivée de ces artistes asiatiques, si

méritants soient-ils, mais on voit tout ce qu'elle a à perdre si la tradition des orgues à bouche chinois ou des gamelans indonésiens venait à tomber dans un folklore sans âme - et on devinera sans peine ce que je pense de la version vietnamienne de la *Star Academy* !

L'Occident est écartelé entre sa pulsion historique de domination et une conviction relativement récente qui le porte à respecter ce qui lui est de prime abord étranger, à s'inspirer même de ce qui le force à sortir de sa routine intellectuelle. Dans cette seconde perspective, le métissage serait une issue légitime, mais non pas un écrasement pur et simple des traditions étrangères.

Paradoxalement, les nouvelles technologies de l'information seront peut-être l'arme la plus efficace pour tenter de conserver ce patrimoine hérité de nos ancêtres les plus lointains, cette fabuleuse diversité culturelle qui, comme une mosaïque antique, est mise en danger dès l'instant où on la sort de l'ombre.

V. A.

culture

Pour en savoir plus

Marc Bourreau, « Le peer to peer et la crise de l'industrie du disque : une perspective historique », in *Réseaux*, n° 125, 2004, pp. 17-54.

Alain Van Kerckhoven, *L'audience planétaire. Des effets de la mondialisation sur la création musicale*, Mensa Be, Bruxelles 2002, 40 p. (www.newconsonantmusic.com/resources/audience.html)

Vincent Arlettaz, « Orient et Occident, le Japon », in *Revue musicale de Suisse romande*, Fully, mars 2010, pp. 12-59.

ECR EGLISE CATHOLIQUE
ROMAINE - GENEVE

EN MARCHÉ À VOS CÔTÉS !

En partenariat avec
le Service Formation de l'EPG

Programme 2010-2011

Formation continue
Ateliers, cours et conférences
Découvertes, approfondissements et spécialisations

© ++41 (0)22 319 43 43
formation@cath-ge.ch
www.cath-ge.ch